

Création micro entreprise aux UK et résider en France

Par H	lugo_Dub, le 24/09/2023 à 15:20
Bonjo	our à tous !
J'ai p	lusieurs questions et j'espère que vous arriverez à me guider dans cette démarche.
Je su	is entrepreneur Ebay en France. J'ai une micro entreprise en France.
	ans l'optique de me mettre à vendre sur <u>ebay.uk</u> étant donné que ce marché est plus mique, je précise que je vends en dropshipping, donc je n'ai pas de stock.
créati	erai donc créer une sold trader aux UK, en prenant une boite postale spécifique pour la ion de business aux UK. J'aurai donc mon siège social qui se situerai aux Royaume- et ce tout en résident en France. J'ajoute que je prendrais un compte bancaire en ligne JK.
Suite	à cela, j'aimerai savoir :
Recercomp Qu'er	e que je devrais payer les impots en Angleterre et France ? vant mes revenus sur le compte UK, je devrais donc transférer mes revenus sur mon vte bancaire français. Est-ce qu'il y a des formalités? n est-il des charges sociales ? n est-il de la TVA ? Et des frais de douanes ?
En vo	ous remerciant d'avance pour vos réponses.
Cordi	alement.
Hugo	

Par Visiteur, le 24/09/2023 à 20:05

Bonjour...

Cette activité n'est pas sans danger.

https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/dropshipping-futurs-vendeurs-gare-aux-mirages

Pour un résident Français désirant créer une telle affaire à l'étranger, vous devrez enregistrer votre entreprise auprès des autorités compétentes au Royaume-Uni. Cela peut se faire en ligne via le site web du gouvernement britannique, obtenir un numéro d'identification fiscale : Vous devrez également obtenir un numéro d'identification fiscale pour votre entreprise. Cela vous permettra de payer vos impôts et de remplir vos obligations fiscales.

Enfin il vous faut trouver une banque qui vous suivra car il est recommandé d'ouvrir un compte bancaire professionnel distinct pour votre entreprise afin de séparer vos finances personnelles de celles de l'entreprise.

Je vous recommande de consulter un conseiller juridique au Royaume-Uni pour obtenir des informations précises sur la création d'une entreprise de commerce électronique dans ce pays, mais aussi un avocat endroit des affaires internationales, sur notre territoire.